

15 juin 2000

\*\*\*

Remise 2000 du Grand Prix de l'Environnement 2000  
des Villes des Hauts-de-Seine

Vous êtes venus en confiance à cette 4<sup>ème</sup> Remise du Grand Prix de l'Environnement des Hauts-de-Seine. Car vous savez que l'environnement est une grande cause d'abord. Et aussi parce que vous êtes persuadé que la formule qui consiste à réunir, positiver, stimuler, formule adoptée par Environnement 92 il y a 4 ans, est une bonne formule.

Vous avez constaté que non seulement elle n'a rien perdu cette année de son pouvoir de séduction mais que ce dernier s'est accru, à en juger par le nombre de communes participantes, et par des perspectives d'extension interdépartementale à la Petite Couronne.

Vous avez vérifié que le système fonctionnait bien et que toujours plus d'élus, d'associations, de spécialistes divers s'y intéressaient. Avec un jury auquel il conviendrait d'accorder le Prix de la rigueur et de l'objectivité.

Vous avez entendu les différents orateurs, chacun dans son rôle, vantant légitimement, et j'insiste bien sur l'adverbe légitimement, l'action de son administration ou de sa collectivité locale ou de son entreprise en faveur de l'environnement.

Vous entendez maintenant, sans surprise, le représentant de l'Etat vous dire que les services administratifs croient au développement durable, que sous l'autorité du Gouvernement et de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ils agissent de leur mieux pour le promouvoir et qu'ils soutiennent Environnement 92 dans la démarche d'intérêt général entreprise.

Donc vous êtes venu, vous avez vu, vous avez entendu, vous êtes convaincu. La brièveté de mon discours n'enlèvera rien à sa conviction mais sa longueur pourrait retirer beaucoup à votre attention.

Ma conclusion sera donc : on ne change pas une formule qui gagne. Vive le Grand Prix de l'Environnement 2000. Bon courage pour la préparation de la prochaine édition du Grand Prix de l'Environnement.